

## **Déclaration préalable FO à la CAPD du mardi 25 janvier 2022**

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs représentant l'administration,  
Mesdames et Messieurs représentant les personnels administratifs,  
Mesdames et Messieurs les représentants des personnels enseignants et accompagnants,

Deux semaines après la déclaration du 1<sup>er</sup> ministre évoquant les commandes de masques chirurgicaux, 3 semaines après une rentrée qui s'annonçait à un très haut niveau de contamination, **nous attendons toujours...des masques avec un niveau de protection suffisant**, c'est-à-dire correspondant à ce que préconise le code du Travail. Il en est de même pour **les autotests** ! Et deux semaines après une grève historique, ces **non-livraisons ne peuvent s'expliquer que de deux manières : impréparation totale ou volonté manifeste de sacrifier les personnels** en n'accordant pas les protections minimales réclamées à hauts cris ! On veut donc « emmerder » les non-vaccinés, responsables de tous les maux, mais au ministère de l'Education Nationale, on ne veut pas faire le minimum pour protéger les salariés : **devons-nous envoyer nos factures de masques et d'autotests au 110, rue de Grenelle, à Bercy, à Matignon, à l'Élysée ?** Il n'est plus à démontrer que la contamination se propage cette fois par les élèves, contamination accélérée par la mise en place d'un protocole amateur. Oui, les écoles doivent rester ouvertes pour poursuivre les enseignements et non en guise de garderie. Le SNUDI-FO n'est pas dupe: la priorité du ministre est de laisser les parents aller au travail et non de protéger réellement les élèves et les personnels. C'est lui le responsable de la contamination galopante dans les établissements scolaires !

A quelques jours d'une grève interprofessionnelle sur les salaires ce jeudi 27 janvier, nous pouvons rappeler que **nous attendons aussi la revalorisation**. Annoncée à grand renfort de communication, la réalité est brutale : quelques dizaines d'euros par mois pour les débuts de carrière, 0 € à partir du milieu de carrière ! Jean-Michel Blanquer avait pourtant dit que ce ne seraient pas « des clopinettes », que ce serait « extrêmement substantiel » : pas de quoi se la couler douce à Ibiza ! Le cabinet McKinsley, qui semble diriger le pays contre de larges rétributions, a dû juger que c'était largement suffisant ! Sans parler du gel du point d'indice qui a entraîné une perte sèche de 20 % du pouvoir d'achat des fonctionnaires depuis 2000.

**Pour la FNEC FP FO, le Grenelle ne répond pas aux revendications d'augmentation générale des salaires. La FNEC FP- FO revendique l'augmentation du point d'indice à hauteur de 20%, et l'augmentation immédiate de 183€ indiciaire pour tous, comme les personnels hospitaliers.**

La FNEC-FP-FO revendique également la création de postes statutaires, nécessaires, pour pallier le manque de postes mis en évidence par l'épidémie de covid et non créée par elle. depuis des années, des postes sont supprimés aux dépens d'un enseignement de qualité. Pour simple exemple, combien de postes à créer pour avoir des RASED complets (psychologues, maître E et maître G) sur tous les secteurs ?

Ce mépris, cette recherche de « mise au pas », on les retrouve dans la volonté d'empêcher les représentants des personnels d'effectuer leur travail de contrôle du respect des règles d'équité (mouvement, promotions...) et donc, là encore, d'enlever des droits aux personnels. C'est **l'oeuvre de la loi de Transformation de la Fonction Publique, par laquelle cette CAPD est désormais dépouillée de ses missions** et n'est plus qu'une coquille vide, une chambre d'enregistrement qui ne peut plus comparer des barèmes, des notes...Là où, chaque année, les représentants des personnels relevaient des erreurs (et c'est bien normal sur des opérations aussi lourdes que le mouvement ou les promotions), **le ministère n'a plus qu'arbitraire et résignation à offrir**, tout en prônant le dialogue social dans les médias.

Nous incitons néanmoins tous les personnels à continuer à se saisir des quelques leviers qu'il leur reste pour obtenir satisfaction ou contester les décisions qui leur paraissent injustes ; le SNUDI-FO des Landes les épaulera dans la défense de leurs dossiers.

Ces quelques sujets du moment, très loin d'être exhaustifs, montrent bien qu'à l'heure du bilan, **la colère des personnels de l'éducation nationale est immense et que rien n'a été fait pour y répondre**, bien au contraire.

Merci de votre écoute

Isabelle BENQUET et Fabrice DUBOUE  
Représentants titulaires à la CAPD